

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES  
ÉCOLE SAINT-LUCIEN**

**SÉANCE  
ORDINAIRE**

Le 2 octobre 2023

Première séance du Conseil d'établissement de l'école Saint-Lucien, tenue en mode présentiel ce deuxième jour du mois d'octobre 2023 et à laquelle sont présents :

Présences :

Présent	Absent		
X		Mme Émilie Dupuis	parent
X		M. Joël Lemarbre	parent
X		Mme Cynthia Laplante	parent
X		Mme Marie-Josée Lessard	parent
X		Mme Émilie Rousseau Tremblay	parent
X		M. Paul Dupuis	parent
X		Mme Ariane-Julie Guay	enseignante
	X	Mme Annik-Aimée Cotnoir	Représentante des professionnels
X		M. Roger Nolet	Représentant du soutien
		Sans droit de vote	
		Vacant	membre de la communauté
X		Mme Dominique Dussault	directrice
	X	Mme Marilène Forget	directrice adjointe

Proposition de l'ordre du jour

- 1) Ouverture de l'assemblée (5 minutes);
- 2) Mot de la direction (5 minutes);
- 3) Adoption de l'ordre du jour. (5 minutes);
- 4) Fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement (10 minutes);
- 5) Élection d'un président ou présidente du conseil d'établissement (5 minutes);
  - a) Élection d'un substitut
- 6) Nomination d'un secrétaire (5 minutes);
  - a) Nomination d'un substitut
- 7) Questions du public (5 minutes);
- 8) Adoption du procès-verbal de la dernière réunion (dépôt séance tenante) (5 minutes);
- 9) Suivi au procès-verbal (10 minutes);
- 10) Règles de régie interne (document à valider) (10 minutes);
- 11) Calendrier des rencontres (10 minutes);
- 12) Dénonciation d'intérêt (5 minutes);
- 13) Déclaration de clientèle officielle au 29 septembre 2023 (5 minutes);
- 14) Nouvelle tarification au service de garde et règles de fonctionnement 2023-2024 (15 minutes);
- 15) Présentation du rapport annuel 2022-2023 (10 minutes);
- 16) Budget de fonctionnement du conseil d'établissement et formulaire de frais de garde (5 minutes);
- 17) Sorties dans le quartier et sorties culturelles (10 minutes);
- 18) Varia
- 19) Levée de l'assemblée

	<p>1) OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE : 18h35</p> <p>La directrice souhaite la bienvenue à tous.</p>
	<p>2) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (inversion des points 2 et 3 dans l'ordre du jour)</p> <p>Émilie Rousseau-Tremblay propose d'ajouter un point : Membre de la communauté</p> <p>Émilie Dupuis propose l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité.</p>
	<p>3) MOT DE LA DIRECTION</p> <p>Mme Dussault souhaite la bienvenue à la toute première rencontre du conseil d'établissement. Elle mentionne qu'elle acheminera la nouvelle invitation pour le groupe Teams du conseil. Mme Dussault nous informe que les enseignantes des classes de 1<sup>ère</sup> année ont exercé un droit de refus de travail le vendredi 29 septembre dernier. La CNESST est intervenue et a rencontré les enseignantes et la direction. Suite à ces rencontres et visite des lieux, la CNESST a annoncé accepter le droit de refus des travailleuses et de fermer les classes de 1<sup>ère</sup> année dès le lundi matin 2 octobre, jusqu'à la présentation d'un plan qui présenterait des moyens pour permettre aux enseignantes de faire leur travail en toute sécurité. Le Centre de services scolaire a mis une équipe en place avec la direction de l'école pour préparer un plan de retour au travail. Le plan a été présenté à la CNESST et au syndicat (SEHR) le dimanche 1<sup>er</sup> octobre. Les moyens mis en place dans le plan répondaient à tous les critères de santé et sécurité exigés par la CNESST qui n'a eu d'autre choix que de retirer le droit de refus aux enseignantes et de permettre l'ouverture des classes le lundi matin. Toute cette situation a causé un certain remous chez l'équipe-école.</p> <p>Mme Dussault nous informe que Mme Forget est absente ce soir, mais qu'elle sera présente aux autres rencontres.</p>
	<p>4) FONCTIONS ET POUVOIRS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT</p> <p>Mme Dussault mentionne que le document était inclus avec l'envoi des autres documents pour la rencontre de ce soir. Il est bien important d'en faire la lecture et de s'y référer lors des rencontres futures.</p>
	<p>5) ÉLECTION D'UN PRÉSIDENT OU D'UNE PRÉSIDENTE ET D'UN SUBSTITUT</p> <p>Émilie Dupuis se propose comme présidente. Aucune autre personne ne se propose et personne ne s'oppose non plus.</p> <p>Joël Lemarbre se propose comme substitut à la présidente. Aucune autre personne ne se propose et personne ne s'oppose non plus.</p> <p>Cynthia Laplante propose d'adopter les candidats.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité.</p>
	<p>6) NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE</p> <p>Émilie Dupuis propose Marilène Forget au poste de secrétaire.</p> <p>Comme Mme Forget est absente présentement, Mme Dupuis se propose pour prendre les notes pour le procès-verbal.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité.</p>

	<p>7) QUESTIONS DU PUBLIC</p> <p>Aucun public</p>
	<p>8) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RÉUNION (12 JUIN 2023)</p> <p>Mme Dussault nous fait la lecture du procès-verbal et personne n'avait de modification à apporter.</p> <p>Paul Dupuis propose l'adoption du procès-verbal et Cynthia Laplante le seconde.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité.</p>
	<p>9) SUIVI AU PROCÈS-VERBAL</p> <p>Aucun suivi.</p>
	<p>10) RÈGLES DE RÉGIE INTERNE</p> <p>Mme Dussault explique les modifications aux règles de régie interne.</p> <p>Ariane-Julie Guay propose l'adoption des règles de régie interne et Marie-Josée Lessard la seconde.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité.</p>
	<p>11) CALENDRIER DES RENCONTRES</p> <p>Mme Dussault présente un calendrier des rencontres pour l'année 2023-2024.</p> <p>Paul Dupuis propose l'adoption du calendrier et Ariane-Julie Guay le seconde.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité.</p>
	<p>12) DÉNONCIATION D'INTÉRÊT</p> <p>La directrice remet à chacun le formulaire à compléter.</p>
	<p>13) DÉCLARATION DE CLIENTÈLE OFFICIELLE AU 29 SEPTEMBRE 2023</p> <p>La directrice explique la situation de la clientèle au 29 septembre 2023. Au total, St-Lucien reçoit 414 élèves. Mme Rousseau-Tremblay demande si l'école accueille des élèves d'autres territoires. La direction mentionne qu'on reçoit un peu plus d'une vingtaine d'élèves de secteurs autres que St-Lucien.</p>
	<p>14) NOUVELLE TARIFICATION DU SERVICE DE GARDE ET RÈGLES DE FONCTIONNEMENT POUR 2023-2024</p> <p>Mme Dussault reporte ce point car elle n'a pas eu la chance de s'entretenir avec la responsable du service de garde.</p>
	<p>15) PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL</p> <p>Le rapport a déjà été présenté et adopté lors d'une précédente rencontre.</p>

16) BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET  
FORMULAIRE DES FRAIS DE GARDE

La directrice informe les membres que le budget du conseil d'établissement est de 400\$. La présidente et la directrice discuteront pour voir comment ce montant pourrait être utilisé. Pour les frais de garde, il n'y a pas de changement non plus, c'est-à-dire, 7\$ de l'heure.

17) SORTIES DANS LE QUARTIER ET SORTIES CULTURELLES

Mme Dussault informe les membres que les enseignants ont l'autorisation d'aller dans les parcs voisins de l'école pendant les heures de classe (c'est gratuit et ça ne modifie pas l'horaire). Il importe seulement d'en informer la secrétaire au cas où on devrait rejoindre un enfant ou membre du personnel.

Mme Dussault présente les différentes sorties prévues pour les classes du préscolaire, 2<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup> et CDAC.

Cynthia Laplante propose l'adoption des sorties culturelles. Marie-Josée Lessard la seconde.

Adopté à l'unanimité.

18) VARIA

Membre de la communauté : Émilie Rousseau-Tremblay propose madame Annie Laporte comme représentante de la communauté. Cette personne a été directrice d'un CPE pendant des années. Le conseil approuve cette candidature.

19)LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Comme l'ordre du jour est épuisé à 20h20, Ariane-Julie Guay propose la levée de l'assemblée et Paul Dupuis la seconde.

La prochaine rencontre aura lieu le 13 novembre 2023 à 18h30.

Adopté à l'unanimité.

---

Présidence

---

Direction